



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST



**Direction régionale  
de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt**

**Service régional de la forêt et du bois**

**Conseil régional du Grand Est**

**Direction de l'Agriculture et de la Forêt**

Le 22 janvier 2018

### **Note de la CRFB du Grand Est**

Conformément à l'article L.122-1 du code forestier, je vous informe que le programme régional de la forêt et du bois (PRFB) pour la région Grand Est est en cours d'élaboration.

Les informations sont disponibles sur le site internet de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Commission-regionale-de-la-foret>

et du conseil régional :

<https://www.grandest.fr/>

ainsi que sur les sites des préfetures de département.

Les contributions ou interrogations peuvent être communiquées par mail sur la boîte :

**[prfb.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr](mailto:prfb.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr)**

Cette note vaut déclaration d'intention au sens des articles L.121-17-1 et suivants du code de l'environnement.

Le directeur régional de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt,

Sylvestre CHAGNARD

Le directeur général des services  
du Conseil régional,

François BOUCHARD